



Oser se réinventer!

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, Mokhtar Saada, directeur général/secrétaire-trésorier, de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal le 7 octobre 2019 à 19h30 au bureau municipal, 520, 2^e Avenue à Weedon.

Au cours de cette séance, le Conseil devra statuer sur les demandes de dérogations suivantes ;

1. Adresse de la demande: 476-482, rue St-Janvier :
Demande pour autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire dans les marges de recul avant et arrière à une distance moindre que les normes prévues. La distance demandée est de 6.45 mètres arrière, 1.25 mètre à gauche, 0.25 et 0.44 mètre à droite.
2. Adresse de la demande : 1718, chemin Palardy :
Demande pour autoriser la création d'un lot dérogatoire de 3 019 mètres carrés approximativement alors que la norme de lotissement en vigueur dans la zone RIV-10 est de 4 000 mètres carrés.
3. Modification des marges de recul avant dans les zone riveraines (RIV)
Que le conseil municipal procède à une modification des marges de recul avant dans les zones RIV passant de 100 mètres actuellement à 5 mètres après cette modification.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Weedon, ce 20^e jour du mois de septembre 2019



Mokhtar Saada

Directeur général/secrétaire-trésorier
